

MARIE-ANDRE-PLACIDE DAUGY

1771 - 1788

LE DERNIER ECHEVIN

Marie-André-Placide Daugy naît le 19 décembre 1730, à Mâcon (paroisse Saint-Pierre), de Benoît, procureur, et Barbe Duclessy.

Il épouse Nicole Carval, puis Marguerite-Barthélemie Borjon, veuve Rivaud, le 16 ventôse an IV (6 mars 1796). On ne lui connaît pas d'enfants. Il décède à Flacé le 3 août 1824.

André-Placide Daugy est avocat et figure sur la liste contenue dans l'almanach de Mâcon pour 1762, en dix-septième position. Il est aussi receveur au bailliage et siège présidial de Mâcon. Il devient échevin en 1765 - 1766 puis élu en l'élection en 1766, ensuite maire de Mâcon en 1771, charge qu'il doit abandonner en 1788 quand il est nommé syndic des Etats du Mâconnais.

Le 28 septembre 1765, s'est fondée à Mâcon la loge de la Parfaite Union de l'Orient. Daugy en est maître, d'après une liste des membres datant de 1781 (1).

Jusqu'en 1790, il habite à Mâcon, rue de la Barre, et possède une maison de campagne à Flacé. Celle-ci est saccagée le 23 juillet 1789, par des membres d'une toute nouvelle milice bourgeoise, embryon de la future Garde Nationale.

L'année suivante, en 1790, Daugy paye une contribution patriotique de sept cent cinquante livres, parmi les plus élevées de la ville et, le 8 mai, ne se sentant plus en sécurité à Mâcon, il décide d'aller demeurer à Flacé. Ce qui ne l'empêche pas d'être arrêté le 12 frimaire an II (2 décembre 1793), et emprisonné à Mâcon. Elargi le cinquième jour complémentaire de l'an II (21 septembre 1794), il entreprend maintes démarches pour être radié de la liste des suspects, ce qu'il obtient le 26 germinal an III (15 avril 1795) (2).

Nommé par arrêté du 12 prairial an VIII (1er juin 1800), membre du conseil général, il démissionne en 1807 (3).

(1) *B.M. 110402. Tableau des Frères qui composent la loge de la Parfaite Union de l'Orient de Mâcon. 1781*

(2) *Paul Montarlot. Les émigrés de Saône-et-Loire. pages 253 et 254.*

(3) *Ibid.*

PIERRE DENAVE

1944 - 1950

DE LA CLANDESTINITE A LA VIE PUBLIQUE

C'est l'arrêté du 4 septembre 1944 des nouvelles autorités préfectorales qui nomme l'un des dirigeants de la Résistance, Pierre Denave, maire provisoire de Mâcon, dans l'attente de la fin des opérations militaires, prélude nécessaire à des élections générales. Il est assisté d'un conseil municipal, lui aussi provisoire, formé clandestinement avant la Libération de Mâcon, à Cruzille, par le Comité Départemental de Libération. Comme cela s'est fait dans toute la France libérée, il est composé de représentants des différents milieux politiques, socio-économiques et religieux. On y retrouve les futurs maires : M. Escande, S.F.I.O, adjoint et M. Gardenet, radical, conseiller.

Le nouveau maire est originaire de Replonges (Ain) où il est né le 28 avril 1909. Fils d'un instituteur tué à la fin de la Grande Guerre, il est élève au lycée de Mâcon puis poursuit des études de droit qui le mènent au doctorat. Avocat à Mâcon en 1935, il a été pendant la guerre procureur au Tribunal mais a participé dans l'ombre à la Résistance locale aux côtés de Pierre Delacroix, un des chefs de la Résistance. C'est donc tout naturellement qu'il reçoit la direction de la ville à la Libération.

Lors de la séance d'installation du conseil municipal (1), le 13 septembre 1944, le maire précise dans son discours ses objectifs. Afin d'enrayer les problèmes de ravitaillement, il fait voter la constitution de stocks. Il y ajoute des mesures qui symbolisent la fin des périodes troubles : le square Maréchal Pétain et le quai Nord retrouvent leur ancien nom de square de la Paix et quai Jean Jaurès. Le second souci est réglé à la séance du 4 octobre suivant. Prévoyant une reprise économique (la manufacture d'allumettes s'installe déjà à Mâcon), Pierre Denave craint une crise corollaire du logement d'une population attirée en ville par les emplois nouveaux. L'assainissement des quartiers insalubres dont le plateau de la Baille et le projet d'extension urbaine sur les quartiers de Bioux et des Charmilles sont lancés (en 1948 sont construits cinq cents logements dont un tiers H.L.M). Leur réalisation occupe le court mandat du maire. Celui-ci déclare : *"Les villes qui s'enrichissent sont celles qui construisent et créent"*.

(1) *Les réunions du conseil municipal ont lieu dans le "salon vert" de la mairie. C'est un sujet continuel de mécontentement pour la presse locale qui se plaint pendant les deux premiers mandats de l'après-guerre de l'exiguïté du local, celui-ci ne contenant à grand-peine que les conseillers et quelques spectateurs, dont les journalistes.*

(deux postes supplémentaires d'adjoints avaient été créés). C'est à l'occasion de ces élections qu'est publié le programme de la nouvelle municipalité. Elle se définit comme la *"réunion de ceux qui, du chrétien pratiquant au militant communiste, adoptent le programme du Conseil National de la Résistance"* et sont opposés aux anciens collaborateurs. Pour Mâcon, l'action d'urbanisme déjà entamée est poursuivie pour *"supprimer les taudis et (accueillir le) personnel d'industries nouvelles"*. Sont ajoutés des projets de développement des oeuvres pour l'Enfance, et notamment sportives, la construction d'une Maison du Peuple, l'amélioration des établissements hospitaliers et ... la *"lutte contre la prostitution !"* Dès 1946 est lancée la construction du Centre Nautique et du Centre National d'Aviron.

Mais des élections municipales sont à nouveau décrétées pour le 19 octobre 1947. En effet, la constitution de la nouvelle IV^e République est entrée en vigueur depuis la fin de l'année précédente et les consultations populaires doivent être mises en conformité avec la nouvelle organisation territoriale. La solidarité d'après-guerre n'est cependant plus de mise et chaque parti présente sa propre liste. Une réorganisation politique a eu lieu au niveau national et on retrouve à l'échelle de Mâcon les mêmes luttes d'influence : depuis mai le P.C. s'oppose à la S.F.I.O. (à laquelle P. Denave s'est rallié) qui, elle, est alliée aux radicaux-socialistes (dirigés désormais par M. Gardenet) ; le M.R.P. fait cavalier seul et un nouveau venu représente les idées gaullistes, le R.P.F. Au soir du vote, la liste Denave obtient un peu plus de trente pour cent des voix, talonnée par le R.P.F. (28,8 %) puis suivie par le P.C. (24,4 %) et le M.R.P. (15,9 %). Le premier en nombre de voix est Paul Picard, R.P.F., Claude Gardenet étant troisième et Maître Denave cinquième. Le conseil municipal se compose donc de huit conseillers gaullistes, sept P.C., quatre S.F.I.O., quatre radicaux-socialistes et quatre M.R.P. Si nous le comparons avec celui élu deux ans auparavant, nous constatons la disparition des mouvements non politiques (ils ont intégrés les partis *"classiques"*), une notable hausse du nombre de conseillers communistes, l'apparition du R.P.F. qui semble l'emporter et la stagnation des autres formations.

La majorité municipale ne peut être issue que d'une nouvelle union. Lors de l'installation du conseil, le 26 octobre, Pierre Denave est à nouveau élu maire de Mâcon : aux voix des socialistes et des radicaux-socialistes se sont ajoutées celles des communistes et des M.R.P. contre les R.P.F. L'ancienne majorité a joué contre ces derniers, deux postes d'adjoints sont d'ailleurs attribués aux radicaux, un au P.C. et un à la S.F.I.O. Les M.R.P. en ont été écartés. Nous retrouvons les futurs maires : M. Gardenet (premier adjoint) et M. Escande.

Devenu bâtonnier au tribunal de Mâcon, c'est dans la période de son dernier mandat municipal que Pierre Denave met en oeuvre nombre de ses projets lancés en 1945. En 1948 est posée la première pierre de la cité de Bioux en présence du Président de la République, Vincent Auriol. En 1949,

Afin, sans doute, de régulariser la situation provisoire et dans l'attente des élections qui doivent se dérouler en avril 1945, le préfet de Saône-et-Loire annule le 18 décembre la décision du 4 septembre précédent et charge un nouveau conseil municipal d'élire un maire et trois adjoints. C'est en fait l'ancienne assemblée qui est renouvelée mais augmentée de neuf membres, dont deux femmes (Mmes Papet et David). Cette dernière nouveauté a été rendue possible par la récente ordonnance (du 5 octobre) accordant le droit de vote, et donc d'éligibilité, aux femmes. Enfin, lors de la réunion du 29 décembre, Pierre Denave est élu maire par la nouvelle assemblée avec vingt voix sur vingt-deux votants. C'est dans ce moment de liesse que reviennent les prisonniers, déportés et S.T.O. Un conseiller était même encore incarcéré en Allemagne lors de sa nomination! C'est aussi l'heure des douloureux règlements de compte. Une trentaine de personnes avaient été interpellées et conduites à la caserne Joubert sous les huées et des "collabos" avaient été malmenés, par exemple un milicien lapidé. Mais l'attention des nouvelles autorités empêche la foule de poursuivre trop avant. D'ailleurs, le journal "*Le Petit Mâconnais*", paraît dès la Libération et diffuse informations et instructions à la population.

Le 29 avril 1945 ont donc lieu les élections municipales décidées par le gouvernement. Le maire conduit une liste issue de la municipalité sortante et nommée "*Liste d'Union Républicaine et Antifasciste*". Conformément à la tendance générale qui s'exprime dans le pays, les représentants issus de la Résistance l'emportent : tous les conseillers proposés par Pierre Denave sont élus. Alors que le premier d'entre-eux, M. Gardenet, obtient plus de cinq mille voix, le "*champion*" de la liste adverse ("*... de Concentration Républicaine et de Défense des Intérêts Communaux*"), M. Teissier, en obtient moins de huit cents et l'ancien premier magistrat de la ville occupée, M. Poulachon, mille six cents. En nombre de voix, M. Denave n'est que dix-septième ! Il faut souligner que l'abstention a été forte, quarante pour cent, mais un second tour s'avère inutile. Ainsi sont élus vingt-sept candidats : les socialistes de la S.F.I.O (dont M. Escande), les communistes, les radicaux-socialistes et le M.R.P (mouvement d'inspiration catholique et issu de la résistance) ont chacun quatre conseillers, élus sur la liste Denave. Les autres sont des représentants de mouvements de résistance divers (tel M. Denave du M.L.N) ou des délégués syndicaux (C.G.T ou C.F.T.C) ainsi que deux Républicains Indépendants (dont M. Gardenet). Les conservateurs de M. Poulachon n'ont que deux élus, trop suspectés de complaisance pendant le régime du Maréchal. Seuls quatorze conseillers sont enfin issus du conseil sortant.

A la réunion de la municipalité du 6 mai suivant, Pierre Denave est réélu maire avec vingt-six voix contre M. Gardenet. Ce dernier est également écarté des trois postes d'adjoints (M. Escande est toujours deuxième adjoint). Considérant qu'il pouvait en espérer un au regard de son score électoral, Charles Gardenet donne alors sa démission. Mais l'assemblée refuse celle-ci à l'unanimité puis l'écarte à nouveau du quatrième poste !